

10.119

000188

N° / MSP / CAS-PNDS K

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un but - Une foi

Ministère de la Santé et de la Prévention

Le Ministre

Dakar le 11 JAN 2010

CONVOCAATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante SEN/025, les destinataires de la présente sont priés de prendre part à la cinquième réunion du Comité technique de suivi et de coordination (CTSC) qui se tiendra à la salle de conférence de l'Hôtel SOGUI à Ourrossogui, le 21 janvier 2010, de 9h00 à 13H00.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès verbal de la quatrième réunion du CTSC du 29 Septembre 2009 ;
2. Examen du rapport d'activités de l'année 2009 ;
3. Résultats de l'autoévaluation ;
4. Présentation du plan d'actions et de la programmation financière du 1^{er} trimestre 2010 ;
5. Questions diverses.

DESTINATAIRES :

(La liste des destinataires, les Termes de Référence, l'Agenda et la fiche d'inscription sont annexés)

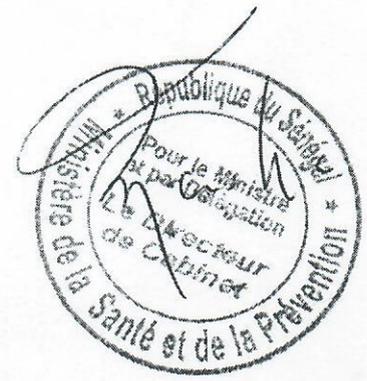
Ampliatiions :

- SG/MSP
- DC/MSP

N.B :

Vous êtes attendus le soir du 20/01/10, veuillez noter que les modalités de prise en charge se trouvent sur les termes de référence.

Chaque participant est prié de s'occuper de sa propre réservation d'hôtel pour la nuit du 20 janvier 2010. En cas de besoin, il vous est possible de contacter M. Abdoulaye Gueye, responsable logistique du Programme Sénégal - Luxembourg au 33 938 26 69 / 77 112 87 61 ou par email : abdoulaye.gueye@luxdev.lu



Farba Lamine SALL

LISTE DES DESTINATAIRES

5ème CTSC SEN/025

N°	Organismes membres	Représentants	
1	Cellule d'Appui et de Suivi du PNDS	Dr Mandiaye	LOUME
2	Conseiller technique n°2, MSP	Dr Mady	BA
3	Direction de la Santé	Pr Oumar	FAYE
4	Direction de la Prévention Médicale	Dr Aboubakry	FALL
5	Direction des Etablissements de Santé	Dr Balla Mbacke	MBOUP
6	Direction des Equipements Médicaux	Mme Awa Ndiaye	DIOUF
7	DAGE/MSP	Mr Mamadou	DIOP
8	Service national de l'Hygiène	Dr Cheikh Samba	NDIAYE
9	Direction des Ressources humaines	Dr Gallo	BA
10	Chef de la division de la Santé de la Reproduction	Dr Daff	
11	CAF/SP/MSP	Dr Filifing	WAGUE
12	PRONALIN	Pr Babacar	NDOYE
13	SAMU national	Pr Elisabeth	DIOUF
14	Service national de l'Information Sanitaire	Dr Moussa	DIAKHATE
15	Service National de l'Education pour la Santé		
16	DCEF/MEF	Mr Mamour O.	BA
17	DDI/MEF	Mr Bilal	DIENG
18	Direction des Collectivités Locales	Mr Etienne	TURPIN
19	OMS	Dr Cheikh	NDIAYE
20	UNICEF	Dr Diariétou	SOW SALL
21	UNFPA	Dr Adama	NDOYE
22	PNUD/PAREP	Mr Ousmane	KA
23	Bureau régional de Lux-Development	Mr Igor	WAJNSZTOK
24	Région médicale de la région de Louga	Dr Mahamadou	TRAORE
25	Région médicale de la région de Saint-Louis	Dr Mamadou	DIOP
26	Région médicale de la région de Matam	Dr Amadou Tidiane	DIA
27	ARD de Saint-Louis	Mr Bouna	WARR
28	ARD de Louga	Mr Abdourakhmane	CISSE
29	ARD de Matam	Mr Alioune Blaise	MBENGUE
30	CTP SEN/025	Dr Fatoumata	DIAWARA
31	Assistant technique Hygiène et Assainissement	Mr Massiré	KARE
32	CTP SEN/023	Mr Makha	DIAKHO
33	Coordonnateur des opérations CGC	Mr Quentin	BOUREAUX
34	Coordonnateur administratif et financier CGC	Mr Denis	BERUBE
35	Responsable Suivi/Evaluation	Mr Mouhamadou M.	ANE
36	Responsable Communication	Mme Marie F	BOISSY
37	AGETIP	Mr Moussa	DIARRA
38	Coordonnateur général CGC	Mr Jean-Paul	GOOR

Observateurs :

N°	Organismes membres	Représentants
39	Maire de la Commune de Matam	Mr Diaw
40	Président du Conseil Régional de Matam	



TERMES DE REFERENCE DE LA 5^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME SEN/025

21 Janvier 2010

I. CONTEXTE

Ce cinquième Comité Technique de Suivi et de Coordination du programme (CTSC) SEN/025 est organisé au début de l'année 2010, après une année 2009 riche en activités. Un changement de ministre de la santé survenu deux fois au cours de l'année 2009 a été à l'origine, au niveau institutionnel, de retards dans le suivi des dossiers, facteur déterminant pour une année charnière. Les élections locales ont aussi abouti à la mise en place de nouveaux élus locaux. A titre d'exemple, quatre des cinq collectivités locales ciblées par le volet gestion des ordures ménagères ont connu des changements de titulaires.

Les données sur la contribution financière de la contrepartie pour les années 2008 et 2009 ne sont pas toujours parvenues à la CC SEN/025 malgré le fait que, pour la troisième fois, il a été recommandé au ministère (à travers la DAGE) de procéder à une notification annuelle de l'exécution du budget de la contrepartie au Programme Santé de Base, ceci lors de la quatrième réunion du CTSC du mois de septembre 2009.

Plusieurs recommandations avaient été formulées au cours du quatrième CTSC :

- ↓ Impliquer les spécialistes de la Faculté de Médecine dans la mise en œuvre, à travers une convention;
- ↓ Organiser une réunion entre le SAMU, la DEM, l'AGETIP et les spécialistes universitaires pour la validation des plans architecturaux, surtout les SAU et le CS de Pété, en y associant les cabinets retenus;
- ↓ Tenir une réunion tripartite entre la DEM, la CAS/PNDS et la CC SEN 025, pour statuer sur les conditions de participation de la DEM au suivi du volet génie civil;
- ↓ Nécessité d'un meilleur suivi du dossier EIE par un investissement personnel du Coordonnateur de la CAS/PNDS, du chef du SNH et de l'AT H&A;
- ↓ Impulser une réunion des responsables des collectivités locales bénéficiaires du volet GOM pour élaborer une stratégie concertée pour le financement complémentaire des infrastructures GOM.

L'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre et la finalisation de plusieurs études techniques. Devant la redondance de certaines activités inscrites dans les différents plans d'actions issus des études, le quatrième CTSC avait recommandé l'organisation d'un atelier de synthèse des études.

Lors de cet atelier organisé début novembre 2009, les plans d'action de chaque région ont été corrigés, d'abord avec les ASNU (Agences du Système des Nations Unies), puis avec les membres des comités techniques chargés de suivre les différentes études techniques. Les activités planifiées sont celles identifiées comme priorité 1 ; les autres activités et les formations de longue durée devront faire l'objet d'un arbitrage.

A l'issue de cette rencontre, il a été recommandé aux trois Médecins-chefs de région :

1. de partager les plans avec leurs médecins de district afin que ces derniers opérationnalisent ce qui les concernent ;

2. d'intégrer les activités planifiées dans les PTA (Plan de Travail Annuel) des régions et des districts. Ces PTA intégreront toutes les activités du district et de la région, avec mention des différentes sources de financement existantes, ou à rechercher le cas échéant.

Des initiatives interrégionales : (i) constitution d'un pool de formateur inter régional, (ii) organisation des trois régions autour de la région de Saint-Louis comme pôle d'excellence pour la référence contre référence, ont été présentées et complétées. Les activités d'appui et de soutien des services centraux ont été présentées et validées. Le contenu de la convention avec la Faculté de Médecine a été discuté, la proposition de son élaboration soumise pour appréciation. La téléphonie a fait l'objet d'une présentation et les étapes ultérieures ont été définies.

Le volet infrastructures / génie civil (construction et/ou réhabilitation de structures sanitaires) a connu un début de mise en œuvre avec le recrutement, par l'AGETIP, des maîtres d'œuvre et le démarrage des études techniques. Les plans architecturaux de plusieurs structures, comme les Services d'Accueil et d'Urgence des hôpitaux de Saint-Louis, Ndoum et Ourrossogui, ainsi que celui du Centre de Santé de Pété, ont été partagés et validés par les acteurs locaux, les services techniques du Ministère de la Santé (DEM et SAMU), et avec l'appui des spécialistes universitaires.

En ce qui concerne le volet gestion des ordures ménagères, des accords de mise en œuvre ont été signés entre le programme et les 5 municipalités ciblées, garantissant à ces dernières une autonomie financière dans la gestion des activités y relatives. Le maître d'œuvre, recruté par le programme, a élaboré les plans architecturaux des décharges et des centres de transfert. Cependant, les travaux ne pourront démarrer qu'à la condition d'une conduite préalable des études d'impact environnementales sur les sites concernés.

Enfin, sur le plan des opérations, la période sous revue a été marquée par le départ de l'Expert National Principal (ENP), membre de la CC SEN/025, début du mois de juin 2009. Le Ministère de la Santé a lancé les démarches visant à identifier le remplaçant du Dr Diedhiou, mais sans qu'aucun remplaçant n'ait pu être identifié, soit sept mois après son départ. Cette situation a été à l'origine d'une surcharge de travail à un moment crucial du programme et a eu pour conséquence des retards importants au niveau de la mise en œuvre du programme SEN/025.

II. OBJECTIFS

Mission du CTSC

La mission du CTSC de la composante Santé de base - SEN/025 est d'assurer le suivi et la coordination des activités, de valider les plans opérationnels et d'apporter une facilitation institutionnelle. Il doit aussi assumer des missions de suivi et d'évaluation de l'ensemble de la composante SEN/025.

Tâches, attributions, responsabilités

Le comité technique de suivi et de coordination :

- examine le niveau d'exécution technique et financière de la composante SEN/025 et approuve le rapport annuel 2009;
- apporte une contribution d'ordre technique au processus de mise en œuvre de la composante ;
- formule des propositions de réajustement technique et financier en direction de la Cellule de coordination SEN/025 ;
- valide les plans d'actions et les programmations financières trimestrielles ;
- assure le suivi de la contribution financière des deux gouvernements et facilite leur mobilisation ;
- définit et suit la coordination opérationnelle entre les différentes composantes relevant d'un même secteur ;
- formule des recommandations en direction de ses propres membres ;
- soumet des propositions de réajustement ou de réallocation budgétaire au comité de pilotage.

Produits attendus

Les produits attendus du CTSC SEN/025 sont les suivants :

- rapport annuel d'activités 2009 validé, intégrant les indicateurs opérationnels sur les ressources et les réalisations ;
- plan de travail et programmation financière du 1^{er} trimestre 2010 validés ;
- recommandations au comité de pilotage ;

- procès-verbal rédigé sous la responsabilité de la coordination des opérations.

III. DUREE, PARTICIPANTS, ORGANISATION

La session du 5^{ème} CTSC de la composante Santé de base dans les régions Nord du Sénégal - SEN/025 se déroulera le **21 Janvier 2010**, à l'**Hôtel Sogui à Ourossogui**, à partir de **9h00**.

Les institutions et organisations suivantes devraient y participer :

Membres :

N°	Organismes membres	Représentants	
1	Cellule d'Appui et de Suivi du PNDS	Dr Mandiaye	LOUME
2	Conseiller technique n°2, MSP	Dr Mady	BA
3	Direction de la Santé	Pr Oumar	FAYE
4	Direction de la Prévention Médicale	Dr Aboubakry	FALL
5	Direction des Etablissements de Santé	Dr Balla Mbacke	MBOUP
6	Direction des Equipements Médicaux	Mme Awa Ndiaye	DIOUF
7	DAGE/MSP	Mr Mamadou	DIOP
8	Service national de l'Hygiène	Dr Cheikh Samba	NDIAYE
9	Direction des Ressources humaines	Dr Gallo	BA
10	Chef de la division de la Santé de la Reproduction	Dr Daff	
11	CAF/SP/MSP	Dr Filifing	WAGUE
12	PRONALIN	Pr Babacar	NDOYE
13	SAMU national	Pr Elisabeth	DIOUF
14	Service national de l'Information Sanitaire	Dr Moussa	DIAKHATE
15	Service National de l'Education pour la Santé		
16	DCEF/MEF	Mr Mamour O.	BA
17	DDI/MEF	Mr Bilal	DIENG
18	Direction des Collectivités Locales	Mr Etienne	TURPIN
19	OMS	Dr Cheikh	NDIAYE
20	UNICEF	Dr Diariétou	SOW SALL
21	UNFPA	Dr Adama	NDOYE
22	PNUD/PAREP	Mr Ousmane	KA
23	Bureau régional de Lux-Development	Mr Igor	WAJNSZTOK
24	Région médicale de la région de Louga	Dr Mahamadou	TRAORE
25	Région médicale de la région de Saint-Louis	Dr Mamadou	DIOP
26	Région médicale de la région de Matam	Dr Amadou Tidiane	DIA
27	ARD de Saint-Louis	Mr Bouna	WARR
28	ARD de Louga	Mr Abdourakhmane	CISSE
29	ARD de Matam	Mr Alioune Blaise	MBENGUE
30	CTP SEN/025	Dr Fatoumata	DIAWARA
31	Assistant technique Hygiène et Assainissement	Mr Massiré	KARE
32	CTP SEN/023	Mr Makha	DIAKHO
33	Coordonnateur des opérations CGC	Mr Quentin	BOUREAUX
34	Coordonnateur administratif et financier CGC	Mr Denis	BERUBE
35	Responsable Suivi/Evaluation	Mr Mouhamadou M.	ANE
36	Responsable Communication	Mme Marie F	BOISSY
37	AGETIP	Mr Moussa	DIARRA
38	Coordonnateur général CGC	Mr Jean-Paul	GOOR

Observateurs :

N°	Organismes membres	Représentants
39	Maire de la Commune de Matam	Mr Diaw
40	Président du Conseil Régional de Matam	

Les conditions de prise en charge seront les suivantes

Indemnités d'hébergement et de repas (per diem)	
Résidents hors Matam/Ourossogui	30 000 FCFA/personne/jour
Chauffeurs de Dakar, Louga et Saint Louis	20 000 FCFA/personne/jour
Résidents Matam/Ourossogui	4 000 FCFA/personne/jour
Participation aux frais de déplacement pour les participants ne résidant pas à Ourossogui	
Véhicule de service – Forfait	120 FCFA/km/véhicule
Transport public	50 FCFA/km/véhicule
Participation aux frais de déplacement pour les participants résidant à Ourossogui	
Forfait unique	2 000 FCFA/personne/jour



République du
Sénégal

Grand-duché de
Luxembourg



5^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME SEN/025

Hôtel Soqui - Ourossoqui, le 21 Janvier 2010

AGENDA

HEURES	ACTIVITES	RESPONSABLE
8H30 – 9H00	Accueil & installation des participants	
9H00 – 9H05	Mot de bienvenue du Président	Coordonnateur CAS/PNDS
9H05 – 9H10	Mot d'introduction	Coordonnateur général
9H10 – 9H15	Présentation des participants (tour de table)	Participants
9H15 – 9H30	Lecture du PV de la dernière rencontre, suivi des conclusions et recommandations	Coordonnateur National SEN/025
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES		
09H30 – 10H15	Présentation du rapport annuel d'activités 2009	CTP SEN/025 & ASNU
10H15 – 10H30	Questions – Contributions	Participants
10H30 – 10H40	Réponse aux questions et contributions	CC SEN/025 & ASNU
10H40 – 11H00	Présentation des résultats des autoévaluations	Cellule S/E
11H00 – 11H15	Questions – Contributions	Participants
11H15 – 11H25	Réponse aux questions et contributions	Cellule S/E
11H25 – 11H30	Synthèse et conclusions / recommandations pour le PV	Président et Rapporteur
11H30 – 11H45	PAUSE CAFE	
PROGRAMMATION TECHNIQUE ET FINANCIERE		
11H45 – 12H10	Présentation de la programmation trimestrielle Q1/2010	Coordonnateur National SEN/025 & ASNU
12H10 – 12H20	Questions – Contributions	Participants
12H20 – 12H30	Réponse aux questions et contributions	CC SEN/025 & ASNU
12H30 – 12H35	Synthèse et conclusions / recommandations pour le PV	Président et Rapporteur
CLOTURE		
12H35 – 12H45	Questions diverses	Participants
12H45 – 12H50	Synthèse générale et recommandations pour le PV	Président et Rapporteur
12H50 – 12H55	Evaluation de la réunion	Participants
12H55 – 13H00	Clôture	Président



République du
Sénégal

Grand-duché de
Luxembourg



**5^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE
COORDINATION DU PROGRAMME SEN/025**

21 Janvier 2010

Fiche d'Inscription

A retourner avant le 15/01/2010

Pour confirmer votre inscription, adresser cette fiche
au **Dr Fatoumata DIAWARA** – Cellule de Coordination SEN/025
Email : fdiawara25@gmail.com - Fax : 33 961 53 46

Nom :
Prénom
Fonction
Organisme :
Adresse :
Téléphone : Fax :
Email : Web :

participera au Comité Technique de Suivi et de Coordination (CTSC) du programme
SEN/025, qui se tiendra le 21 Janvier 2010 à l'Hôtel Sogui, à Ourossogui, à partir de
9h00, suivant les TDR joints à la présente.

Date : Lieu :

Signature